



I.E.M.

Le château de Bailly

SOCIÉTÉ PHILANTHROPIQUE



PLAQUETTE PRESENTATION IEM « Château de Bailly »



2, Grande rue
78870 BAILLY

☎ 01 30 80 16 70

FAX : 01 30 80 16 71

@ : secretariat@iembailly.com

Validé par Marc DEVAUX -
DIRECTEUR
Le 13/07/2018

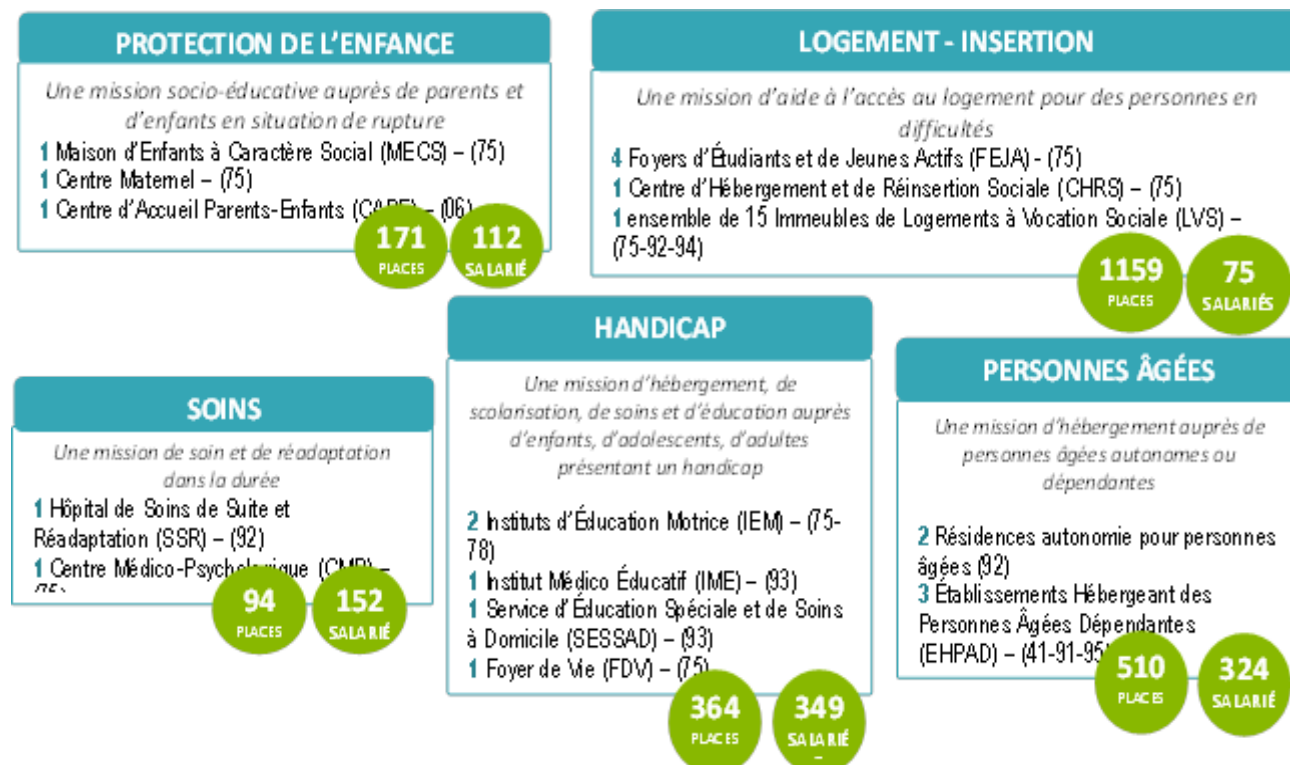
L'association gestionnaire : Société Philanthropique

La Société Philanthropique fondée en 1780, est une association à but non lucratif, reconnue d'utilité publique en 1839. Elle exerce dans le domaine de l'action sanitaire, sociale et médico-sociale au service des personnes rendues vulnérables par le grand âge, le handicap, la maladie, la précarité sociale ou les difficultés économiques. Elle vise à la fois l'autonomie de la personne et l'efficacité de l'action. Son humanisme, son sens de la solidarité envers les plus vulnérables et son indépendance lui permettent d'être constamment à l'écoute des besoins du moment, de s'adapter et de toujours progresser.

La Société Philanthropique gère aujourd'hui plus d'une vingtaine d'établissements et services dans le champ de l'économie sociale et solidaire. Elle accueille, soigne, éduque, protège, administre, héberge des enfants, des adolescents, des adultes et des personnes âgées, dans des lieux adaptés, bien entretenus, modernes, chaleureux, à des tarifs accessibles.

Au service des personnes accueillies, les salariés et les bénévoles de l'association attachent un grand soin à l'accompagnement personnalisé en visant la plus grande autonomie de chacun. Ils interviennent avec bienveillance et respect pour développer la capacité d'agir de chacun en stimulant leurs compétences.

Ses 5 domaines d'activités



Le Projet Associatif 2016-2020

La Société Philanthropique inscrit son développement dans des plans qui se renouvellent.
Le dernier Projet Associatif décidé par l'Assemblée Générale de Juin 2016 engage un nouvel élan qui s'affirme dans trois grandes ambitions :

3 ambitions		
<p>1 Construire trois cents nouvelles places de logement pour personnes handicapées ou vulnérables</p> <p><i>Construire des immeubles destinés au logement collectif à titre de résidence principale et comportant d'une part des locaux privatifs, et d'autre part, des locaux affectés à la vie collective, destinés au logement de personnes en situation de handicap, de personnes âgées, de jeunes actifs, ou de familles monoparentales.</i></p> <p>Axes stratégiques</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Inventer un modèle d'appartement partagé entre adultes autistes. ■ Concevoir un modèle d'habitat en studios avec des lieux de vie partagés, pour des publics fragiles. ■ Mettre en chantier de 3 à 5 résidences combinant ces nouvelles formes d'habitat autour de la plateforme de services d'un établissement médico-social. 	<p>2 Renforcer la culture d'humanité, d'innovation et de convivialité de nos établissements</p> <p><i>Chaque établissement a une histoire propre au sein de la Société Philanthropique. Cette histoire particulière est une richesse. Elle doit être source d'inspiration pour toujours mettre en chantier de nouvelles idées dans la fidélité aux volontés créatrices de ses fondateurs</i></p> <p>Axes stratégiques</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Améliorer constamment la qualité des prestations proposées aux personnes accompagnées dans nos établissements et services. ■ Développer des places nouvelles dans nos établissements, et le cas échéant, de nouveaux établissements, ainsi que des partenariats avec les acteurs de nos territoires. ■ Faire de la Qualité de Vie au Travail de nos salariés un enjeu majeur de la culture associative. 	<p>3 Garantir une gouvernance efficace et rigoureuse à nos partenaires publics et privés, et à tous ceux qui s'engagent en faveur de nos projets</p> <p><i>Notre pays est profondément attaché au degré élevé de protection sociale des plus fragiles qu'il a su établir, mais le surendettement de l'Etat réduit inéluctablement sa capacité à financer seul les besoins nouveaux. En même temps, la complexité des problèmes à traiter s'accroît et pousse à la constitution de partenariats partout où cela augmente l'utilité sociale des actions. La Société Philanthropique a l'expérience et la volonté de prendre toute sa part à ces défis en fédérant des ressources et des énergies.</i></p> <p>Axes stratégiques</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Renforcer nos partenariats avec les pouvoirs publics et les collectivités locales ■ Construire des relations de partenariat avec des fondations et des philanthropes privés. ■ Mobiliser toutes les compétences au service des établissements et des projets. ■ Garantir une gouvernance et un fonctionnement optimal de l'organisation

✓ Les chiffres clés 2017 de la Société Philanthropique

23 établissements et services

2298 places

1012 salariés

11 118 bénéficiaires

67 M€ de dépenses de fonctionnement

133 M€ de bilan

Fiche d'identité IEM

Classification administrative

Institut d'Education Motrice

Annexe XXIV bis du Décret 89.798 du 27/11/89

Dernière date d'agrément : 9 janvier 1995

Financeurs : Assurance Maladie / Prix de journée

Capacité :

Autorisée et installée : 113 places – enfant de 3 à 15 ans.

Internat : 45 lits

Semi-internat : 68 places

Pas de sectorisation départementale – Toutefois l'admission peut être conditionnée aux possibilités de transport.

Mission de l'établissement :

L'IEM «Le château de BAILLY» assure soins et rééducation, scolarité adaptée et éducation spécialisée à des enfants âgés de 3 à 15 ans, présentant une déficience motrice avec ou sans troubles associés.

L'établissement s'attache à mettre en place des actions spécifiques, diversifiées et adaptées aux besoins individuels : soutenir chacun dans sa construction personnelle, prévenir, réduire ou compenser les effets du handicap, proposer des environnements favorables aux besoins cognitifs, affectifs et relationnels, respecter et maintenir la cohésion familiale. Le projet personnalisé sert de support à l'accompagnement proposé autour de **4 axes d'action** complémentaires et interdépendants : **Soins et rééducation, Education, Scolarité, Hôtellerie et transport**. Il a pour objectif de favoriser la réalisation d'un projet de vie, tenant compte des besoins identifiés par les professionnels et des attentes de l'enfant et de sa famille.

Fonctionnement :

L'établissement est ouvert en moyenne 41 semaines dans l'année. Les fermetures de l'I.E.M. sont fixées par **calendrier chaque année**.

Un accueil est assuré toute la semaine de 8h00 à 17h00.

Une astreinte téléphonique est maintenue en soirée, nuit et WE.



Les installations :

Commune limitrophe de Versailles, Bailly bénéficie d'un cadre de vie agréable mêlant ville et campagne. La desserte en transport en commun reste toutefois limitée par voie de bus.

Le domaine sur lequel est implanté l'IEM est accompagné d'un château, de ses communs qui sont utilisés comme salle de réunions ou bureaux de rééducateurs.

Le bâtiment principal constitué de 4 étages comprend les 5 lieux de vie de l'internat, 9 Classes, 7 groupes éducatifs, les salles d'ateliers, le bassin, les salles de rééducations, la cuisine

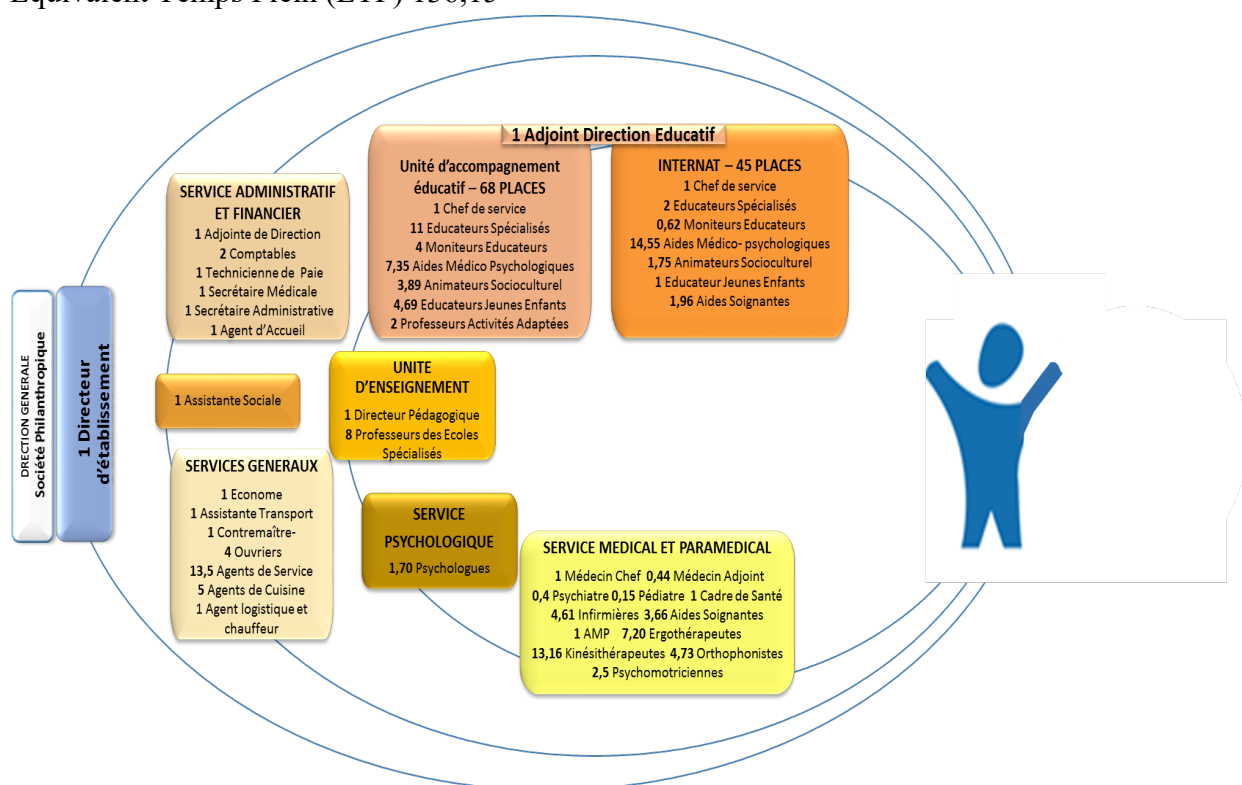
et la lingerie ainsi que les bureaux administratifs.

Le parc de 2 hectares, accueille aussi une ferme éducative et un manège couvert permettant la pratique de l'équithérapie.

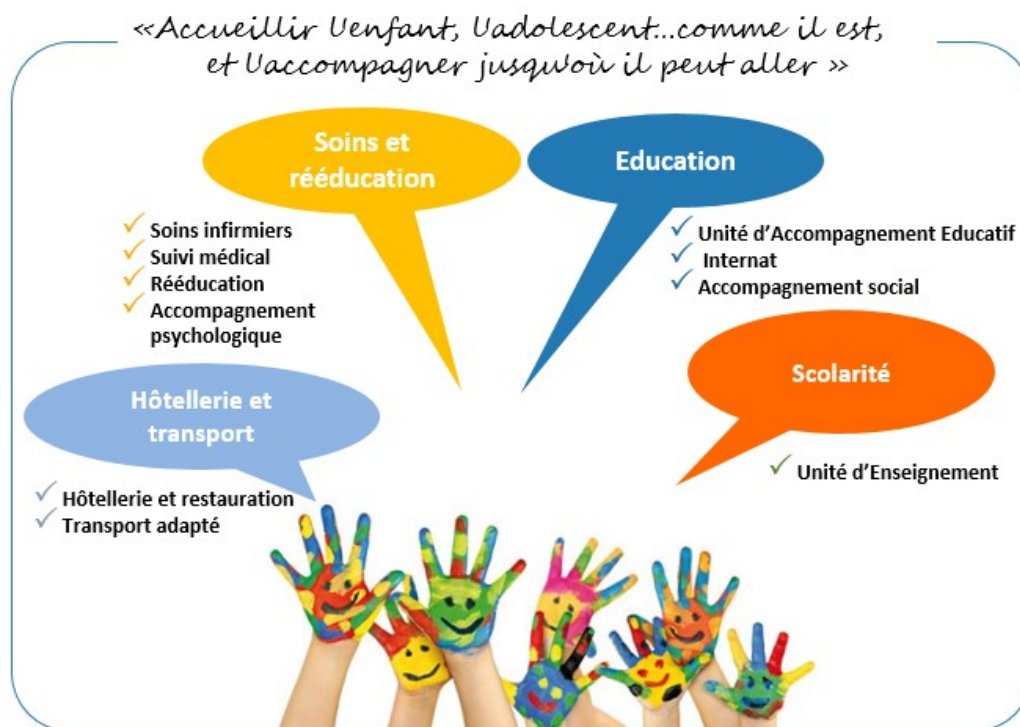
Les professionnels et l'organisation : Effectif salariés au 31/12/2017

Nombre de salariés 157

Equivalent Temps Plein (ETP) 136,15



Une offre de service diversifiée pour un accompagnement adapté



SOINS ET REEDUCATION

Les acquisitions, les adaptations, les suppléances et les soins mis en œuvre pendant la période de croissance au cours de laquelle sont accueillis les jeunes de l'IEM seront déterminants pour leur autonomie à l'âge adulte. Dans cet objectif, une équipe de spécialistes intervient de façon complémentaire et coordonnée auprès des enfants dans le cadre de leurs projets personnalisés.

La mission du service soins-rééducations est de mobiliser les moyens dans la meilleure combinaison possible au service de l'enfant. Le cadre légal comprend l'utilisation de techniques validées par les autorités de santé et s'accompagne d'une information de l'enfant et de sa famille.

Les rééducations sont mise en œuvre sur prescription du médecin de l'établissement.

Suivi médical

- Médecine Physique et de Réadaptation
- Coordination du parcours médical
- Suivi pédiatrique
- Visite médicale annuelle

Soins infirmiers

- Infirmierie de jour et de nuit
- Préparation et distribution sécurisées de traitements
- Prise en charge post-opératoire
- Rendez-vous médicaux extérieurs, en lien avec la famille
- Education thérapeutique
- Suivi médical
- Prévention santé

Rééducation

- Kinésithérapie (motrice, respiratoire)
- Equithérapie
- Ergothérapie (rééducation motrice et cognitive et recherche d'adaptations...)
- Orthophonie (rééducation du langage oral et du langage écrit)
- Psychomotricité (développement psychomoteur et rééducation des troubles psychomoteurs)
- Rééducation en bassin thérapeutique et en salle multi-sensorielle (SNOEZELEN)
- Accompagnement aux repas thérapeutiques

Accompagnement et évaluation psychologique : La pratique clinique des psychologues s'articule autour de la demande qui leur est adressée soit par les parents, les professionnels ou l'enfant lui-même. Chaque année de nouveaux projets de groupes thérapeutiques sont proposés.

- Entretiens psychologiques en individuel ou en groupe
- Groupes de parole
- Groupes de soutien (fratrie, famille)
- Education à la vie affective et sexuelle

EDUCATION

Unité d'accompagnement éducatif (UAE) : En fonction de son projet personnalisé, chaque jeune est accueilli en journée sur un groupe ou une classe de référence. Pour les jeunes ne pouvant être scolarisés, ils bénéficient de l'UAE, aux objectifs d'épanouissement d'apprentissages concrets : accompagnement en groupe de 9 enfants, avec possibilités de temps en petits effectifs dans les ateliers.

- Ateliers (informatique, arts plastiques, cuisine, AIDE)
- Projet de Groupes
- Sorties culturelles, sportives ou ludiques
- Sport adapté et compétitions

- Equithérapie
- Relaxation et éveil en salle multi-sensorielle (SNOEZELEN)
- Séjours éducatifs
- Ferme pédagogique et animaux
- Accompagnement aux repas

Internat : A temps plein ou à temps partiel (2 nuits minimum), les jeunes sont accueillis en semaine dans un des 5 lieux de vie en fonction de leur âge. L'internat est aussi ouvert, sur calendrier prévisionnel 1 WE/ 2. Lors des « petites vacances scolaires » (excepté Noël), des projets éducatifs avec thématique sont proposés aux enfants qu'ils soient ordinairement internes ou externes.

- Hébergement complet, partiel, séquentiel...
- Activités éducatives
- Sorties culturelles et loisirs
- Accompagnement aux repas
- Accompagnement dans les actes de la vie courante

Accompagnement social : Pour soutenir les familles dans les démarches, et faire le lien avec les établissements environnants l'assistante sociale intervient lors de réunion collective ou lors de rencontres individuelles.

- Aide à la constitution des dossiers administratifs
- Orientation des enfants à leur sortie
- Mise en place de prestations sociales, de financements particuliers
- Organisation de vacances adaptées

HOTELLERIE ET TRANSPORT

Toute une équipe est dédiée à l'entretien du cadre de vie. L'alimentation est organisée par un prestataire intervenant sur site.

Hôtellerie et restauration

- Menus adaptés, variés et personnalisés, dans le respect de l'équilibre alimentaire
- Entretien du linge
- Nettoyage et entretien des locaux (normes d'hygiène et de sécurité)
- Astreinte technique 24h/24h
- Accès sécurisé aux locaux (portail avec code)
- Parc paysagé permettant des activités et des loisirs

Transport adapté : l'IEM prend en charge les transports Aller / Retour domicile IEM à raison d'une fois par jour. Les tournées sont organisées en tenant compte des possibilités des transporteurs ainsi que de la fatigabilité des enfants. La distance géographique peut être un obstacle à l'admission.

- Organisation des transports quotidiens, A/R domicile, département limitrophes et Paris.
- Transports individuels ou collectifs dans la journée pour les sorties, transferts, consultations ...

SCOLARITE

Unité d'enseignement : assure la scolarisation des enfants et adolescents en référence au socle commun de compétences, de connaissance et de culture de l'Education Nationale. L'équipe enseignante au regard du Projet Personnalisé de Scolarisation met en œuvre le Projet Pédagogique Individualisé, élaboré en concertation quotidienne avec les autres professionnels de l'établissement et en lien avec la famille et l'élève. La diversité des compétences apportée par le travail en binôme pédago-éducatif dans l'accompagnement vise au respect de chacun dans son unicité.

- Scolarité du cycle I au cycle III (Pas d'enseignement collège ni lycée)
- Enseignement spécialisé
- Pédagogie adaptée et personnalisée, avec matériels et supports individualisés
- Sorties et séjours pédagogiques
- Sport adapté



Une journée à l'IEM

Pour les internes le levé et le petit déjeuner se déroulent de 7h00 à 08h30.

Pour les externes, chacun prend son transport en fonction de l'horaire de tournée habituelle.

Demi-pensionnaires et internes sont tous accueillis par les professionnels de l'UE et de l'UAE chaque jour de 8h30 à 16h30.

Chaque jeune se rend dans son groupe de référence. Selon un emploi du temps journalier, élaboré en début d'année le jeune est amené, en fonction de ses besoins et des prescriptions à se rendre en séances de rééducation/soins, en suivi médical ou psychologique. L'infirmier intervient 24h sur 24h en fonction des soins nécessaires.

Le jeune peut aussi participer à certaines activités transversales, ou temps scolaires s'il bénéficie d'un emploi du temps partagé : accompagnement par UAE avec un décloisonnement ponctuel pour un temps scolaire.

La récréation a lieu de 10h à 10h30 : moment de jeux et de plaisir elle n'en reste pas moins un temps de socialisation et d'apprentissage pour les enfants qui partagent quel que soit leur âge l'espace collectif intérieur ou la cour.

Les repas sont pris de 11h30 à 13h30, en petits groupes (8/9 enfants) dans des espaces dédiés répartis entre l'internat et l'unité d'accompagnement éducatif. Les professionnels aident au repas les enfants qui en ont besoin, et certaines aides sont apportées par des rééducateurs en fonction des objectifs de rééducation avec l'enfant.

Les activités de classe, de groupe ou d'ateliers reprennent à 13h30.

La récréation se déroule de 15h à 15h30.

Le retour en lieu de référence permet de préparer le départ.

A 16h 20 chaque enfant regagne les halls taxis et rentre au domicile ou remonte à l'internat.

A l'internat, le goûter précède les toilettes à tour de rôle. Moments de devoirs pour certains, de repos, de temps conviviaux et de jeux se juxtaposent jusqu'à l'horaire du dîner.

Le repas de 18h45 à 19h45, permet un couché progressif pour une extinction des feux à 21h.

Le service infirmerie de nuit prend le relai des équipes d'internat pour garantir sécurité et soins aux enfants jusqu'au lendemain matin 7h, pour une nouvelle journée.

L'IEM ouvert sur son environnement

L'établissement a développé des relations avec différents types de partenaires : **institutionnels** (MDPH, ARS, Education Nationale, CPAM,..), **territoriaux** (Mairie Bailly, Conseil départemental des Yvelines,..), **associatifs** (culture, sport, loisirs, caritatif), **professionnels** (structures médico-sociales, centres de formation,..).

Ces partenariats contribuent à différents niveaux à l'amélioration de la prise en charge des enfants.



Certaines subventions d'association (Solidarité Enfance et Dévouement, Rotary, Lions Club...) ainsi que les dons permettent des départs en séjour thématiques, des achats de matériels spécifiques. D'autres actions avec des bénévoles favorisent la mise en place d'activités de loisirs pérennes (Joelette avec « Franchissons nos murs » et « Dune d'espoir »)

Nous remercions nos généreux donateurs.



L'ASL - Association Sports et Loisirs :

Les bénévoles s'engagent dans diverses activités, lecture du soir, soirée crêpes, sorties le week-end ... ces interventions complémentaires à l'accompagnement éducatif concourent à diversifier les liens sociaux des enfants.

L'ASL apporte également sa **contribution aux financements** d'équipements et d'activités spécifiques tels que le projet de représentation théâtrale, l'équithérapie, l'aménagement de la salle Snoezelen de l'aire de jeux...



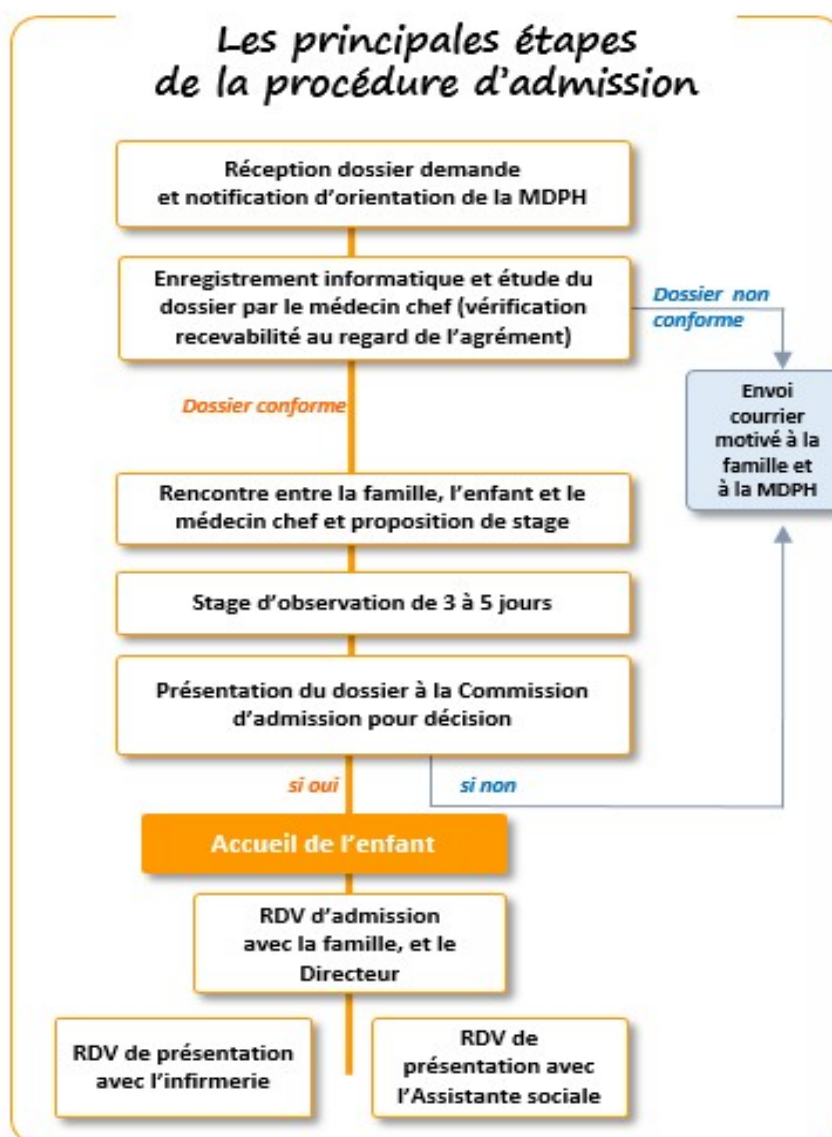
Enfin, chaque année, grâce au produit de sa traditionnelle **Fête Champêtre** organisée dans le parc de l'IEM, l'ASL offre une très belle **fête de Noël** aux enfants et à leurs familles.

La procédure d'admission

Les dossiers nous sont adressés par la famille, la MDPH ou les structures d'accueil.

A réception de la notification MDPH par la famille, il convient de prendre contact avec l'IEM.

En cas de refus après étude du dossier, un écrit est systématiquement adressé au demandeur avec copie à la famille.



FIN